

JEAN-PAUL JUNG

MEURTRES
EN CHABLAIS

ÉDITIONS MAÏA

Découvrez notre catalogue sur :
<https://editions-maia.com>

Un grand merci à tous les participants de
euthena.com qui ont permis à ce livre de
voir le jour :

...

...

© Éditions Maïa

*Nos livres sont éthiques et durables : économes en papier et en
encre, ils sont conçus et imprimés en France.*

*Tous droits de traduction, de reproduction ou d'adaptation
interdits pour tous pays.*

ISBN 9791042532567

Dépôt légal : septembre 2026

*L'espionnage serait peut-être tolérable
s'il pouvait être exercé par d'honnêtes gens.*

Montesquieu

L'espionnage entre amis n'est jamais acceptable.

Angela Merkel

Note de l'auteur

Ceci est une œuvre de fiction. Les événements, les propos et les personnages sont tous le fruit de l'imagination de l'auteur ou revendiqués comme tels. Ainsi toute ressemblance avec des personnes, vivantes ou mortes, est purement fortuite.

Lorsqu'il s'agit de personnages ayant réellement existé ou existant encore, les situations et les événements dans lesquels ils se trouvent plongés et les propos qu'ils tiennent sont eux fictionnels.

Couverture du livre :

Peinture à l'huile de l'auteur représentant
les dents du Midi dans le Chablais valaisan.

Note explicative

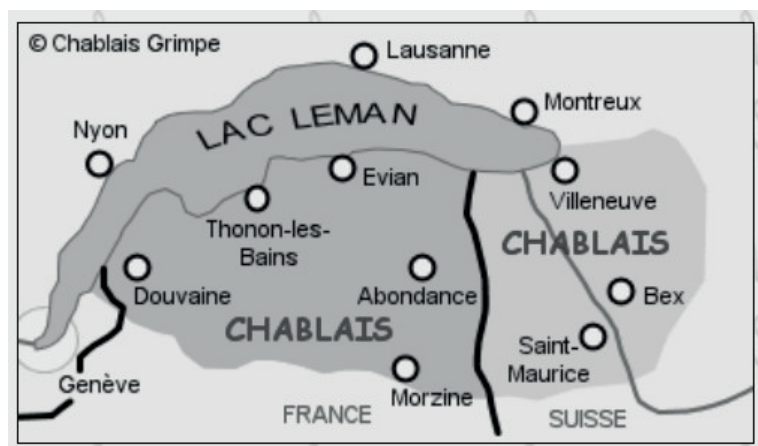
Le Chablais est un vaste massif préalpin transfrontalier partagé entre la France et la Suisse.

Le Chablais français ou Chablais haut-savoyard est limité au nord par le lac Léman entre Douvaine et la frontière suisse et au sud par le col des Gets.

Le Chablais suisse quant à lui s'étend sur deux cantons suisses :

1) Le Chablais valaisan situé entre la frontière française à l'Ouest et le Rhône à l'Est. Il est également limité au Nord par le lac Léman et s'arrête au sud à hauteur de Saint-Maurice.

2) Le Chablais vaudois est le prolongement du Chablais valaisan vers les Alpes vaudoises, à l'est du Rhône.



Carte des cantons de Vaud et du Valais



Mulhouse, département du Haut-Rhin, France, Jour 1

En cette belle matinée d'automne on sonne à la porte de l'habitation louée par monsieur Lambert. Ce petit pavillon est situé dans la banlieue de Mulhouse, cette ville de province du Grand-Est.

Il est 10 h et monsieur Lambert se fait surprendre car c'est inhabituel. Un livreur peut-être, ou un voisin ?

Il préfère jeter un coup d'œil par la lucarne de sa porte d'entrée avant d'ouvrir car la méfiance est de mise, surtout depuis que cette énième campagne de vaccination a été lancée par l'OMS. Il paraît que les services de santé se déplacent pour vacciner de force les récalcitrants.

À travers la lucarne il voit deux têtes : un homme d'une quarantaine d'années et une femme un peu plus jeune. Des témoins de Jéhovah, se dit-il en entrebâillant la porte afin de les refouler. Ce faisant il lui est permis de voir que ses visiteurs sont vêtus de blouses blanches et que le véhicule stationné dans la rue est une ambulance.

L'homme prend immédiatement la parole et explique à monsieur Lambert que celui-ci n'a pas fait suite au courrier de rappel de l'assurance maladie concernant la vaccination obligatoire pour les personnes fragiles et celles de plus de 65 ans, ce qui est son cas depuis quelque temps.

— Comme vous ne vous déplacez pas vers un centre de vaccination, c'est le centre de vaccination qui se déplace vers vous, vous voyez comme nous sommes préoccupés par la santé de nos concitoyens, rajoute-t-il. Est-ce que vous me laissez entrer avec ma collègue s'il vous plaît ?

Monsieur Lambert refuse. Il leur rétorque que c'est une propriété privée et qu'ils n'ont pas de mandat. L'homme

insiste, et lui demande alors de le suivre dans l'ambulance faute de quoi il fera appel à la force publique.

L'homme exerce alors une pression sur la porte mais monsieur Lambert lui résiste et le repousse avec fermeté. Il parvient à refermer la porte. À ce moment-là, la femme sort un portable de sa poche pour demander de l'aide à la police.

Michel, appelons-le par son prénom, s'était préparé à cette éventualité et il sait par expérience qu'il dispose dorénavant d'une vingtaine de minutes pour quitter sa maison avant l'arrivée de la police municipale.

Michel n'a en effet pas répondu à l'appel pour la vaccination. La dernière fois qu'il s'était fait vacciner cela s'était mal passé pour lui et il n'a pas envie de renouveler l'expérience. De plus cette année-là avait alors mal commencé pour lui, il avait été blessé au début de l'année lors d'une intervention qui visait à déloger des dealers dans la ZUP de la ville. La plupart étaient des mineurs qui, malgré leur jeune âge, étaient armés de fusils d'assaut achetés au marché noir. Ceux-ci proviennent des Balkans et depuis peu d'Ukraine.

Malgré son gilet de protection la balle de 7,62 de l'AK-47 tirée à bout portant dans le hall d'entrée de l'immeuble lui avait perforé le poumon droit et sectionné une côte au passage. Son gilet pare-balles souple n'était malheureusement pas équipé de plaques de blindage dur de niveau IV.

Depuis cette date il avait été en arrêt maladie jusqu'à quelques mois de sa mise à la retraite et il peine toujours à recouvrer ses capacités physiques.

Pour couronner le tout voilà un énième virus aviaire qui refait surface à la fin du printemps de cette année et l'OMS ne trouve rien de mieux que de déclencher à nouveau le plan « Pandémie » au niveau mondial. Pour éviter les confinements et les désastres économiques qui en découlent, la France a décidé de vacciner en premier lieu la population âgée avec un nouveau vaccin à ARN messenger, une déclinaison du premier vaccin conçu pour lutter contre le Covid 19. Quelques autres pays en Europe suivent les recommandations de l'OMS, mais pas tous pour le moment. D'autres pays par contre vont au-delà des recommandations et veulent vacciner toute leur population. Il n'y a toujours pas consensus en dépit du fait

que l'OMS a les pleins pouvoirs en matière de santé mondiale depuis la crise du Covid.

Michel garde un très mauvais souvenir du dernier vaccin car il avait contracté un zona facial. Celui-ci avait été traité avec des antalgiques à cause des douleurs au niveau des muscles du visage et de la zone d'éruption, en plus des antiseptiques pour éviter les surinfections. Le zona avait récidivé à chaque fois ce qui lui avait valu de ne pas pouvoir réintégrer sa brigade d'intervention pendant six mois.

Son médecin traitant n'avait pas voulu faire le rapprochement avec sa vaccination, mais Michel sait pertinemment que beaucoup d'autres personnes avaient contracté ce genre d'effets secondaires que l'ANSM veut taire, comme à chaque fois que le sujet des vaccins est abordé.

Michel avait été suivi par la suite par un neurologue et avait passé cette période dans les bureaux où il se languissait de l'action sur le terrain. Il n'était pas fait pour rester statique, ce n'est pas pour ça qu'il avait intégré l'école nationale de police.

Et voilà que quatre années plus tard, le gouvernement remet ça mais là, pas question de céder. Il en a parlé à son neurologue qui n'est hélas plus celui qui l'avait suivi à l'époque. Ce nouveau médecin s'est récemment établi dans la région et ne veut pas lui accorder une dérogation. Il faut dire que les exigences de l'OMS ne laissent pas place à une quelconque indulgence.

C'est donc contraint et forcé que Michel a élaboré un plan pour pouvoir échapper à cette nouvelle vaccination. Pendant des mois il a échafaudé un plan pour « disparaître » de la circulation, le temps que les restrictions soient levées.

Il savait très bien que le meilleur moyen était de ne pas laisser de trace. Donc pas de transports publics, pas de train, pas de cars, pas d'avion et pas de paiement par carte bancaire, du moins pas avec sa carte affiliée à un compte en France.

La moto lui a semblé une évidence, il lui a donc fallu en acheter une qu'il a trouvée chez un concessionnaire, une bonne occasion récente.

Mais il allait devoir voyager léger. Il a donc préparé ses documents personnels dans une pochette étanche en y

ajoutant un deuxième passeport acheté au marché noir, et ce à toutes fins utiles.

Il a stocké des packs de rations MRE 3000 kcal de l'armée française incluant le kit de réchauffage, un kit de survie militaire avec un couteau, du ruban adhésif, une boussole, une torche, des rasoirs, des pansements, une couverture de survie, un kit de cuisine avec mini-réchaud à gaz, une tente de randonnée et un sac de couchage, des sous-vêtements et des vêtements de rechange, un sac à dos et une petite boîte à pharmacie.

En plus de cet inventaire à la Prévert il a prévu d'emmener son vieux téléphone à clapet Nokia avec son chargeur. Le tout a pris place dans les sacoches et dans le top case de sa moto.

Concernant sa moto justement, il a opté pour une BMW Trail R1200 GS avec son légendaire Flat-Twin qui, d'après le vendeur, lui offre la meilleure fiabilité.

Il l'a achetée il y a quelques mois à peine en prévision de sa fuite. Pour se familiariser avec cette moto il l'a utilisée régulièrement et a même suivi une formation « tout-terrain ».

Pour échapper aux radars et aux caméras de surveillance il a installé un dispositif qui lui permet de remplacer la plaque minéralogique par deux autres plaques avec de fausses immatriculations, une allemande et l'autre belge. Les trois plaques sont montées sur un axe qui permet leur rotation, un peu à l'instar du gadget installé sur l'Aston Martin DB5 de James Bond... Michel peut l'actionner lorsqu'il le souhaite, c'est simple et indétectable de prime abord. Ses connaissances en mécanique et en électronique lui ont été d'un grand secours.

Au fond du jardin de son pavillon il y a un petit abri en bois qui est adossé à la clôture qui sépare son jardin de celui de son voisin. Ce dernier est décédé depuis de nombreuses années et la maison n'a pas été habitée depuis. Les herbes folles ont envahi le jardin et la particularité de celui-ci c'est qu'il donne sur une rue parallèle à celle où habite Michel.

Il a soigneusement découpé la partie arrière du cabanon et l'a montée sur charnières de telle sorte qu'il puisse la relever à l'horizontale, un peu comme un hayon de fourgon. De l'extérieur rien n'est visible, le grillage qu'il a dû découper

a discrètement été rendu solidaire du fond du cabanon. Deux puissants vérins à gaz lui facilitent la tâche et c'est donc un jeu d'enfant que de relever cette partie arrière.

C'est dans ce petit cabanon d'à peine trois mètres sur deux qu'il a entreposé sa moto, prête à partir, réservoir de carburant et jerrican d'appoint toujours pleins. La seule chose qu'il ait à faire c'est de fixer les deux sacoches au cadre de la moto. Elles sont remplies à ras bord et comme il ne les utilise pas pour les sorties qu'il s'autorise de temps en temps, il les a suspendues aux parois du cabanon, de part et d'autre de la moto.

Pendant qu'on tambourine et qu'on sonne à la porte il va vite chercher sa tablette dans le salon, se dirige vers sa chambre pour enfiler son pantalon et son blouson en cuir, chausser ses bottes, prendre son casque et ses gants. Au passage il récupère son smartphone, en retire la carte SIM et fourre le tout dans la pochette de sa tablette.

Il emporte ses papiers d'identité avec ceux de la moto ainsi qu'une grosse somme d'argent liquide qu'il glisse dans les deux poches poitrine de son blouson, sans oublier sa petite bombe lacrymogène.

Il se dirige maintenant vers la porte arrière de la maison qui donne sur le jardin. Avant de refermer la porte derrière lui il coupe l'eau et l'électricité. Puis il se déplace vers le coin de la maison pour jeter un coup d'œil sur le portillon qui donne sur la rue depuis son jardin. Il n'y a personne devant celui-ci. Ce portillon est fermé à clé et comme il est assez haut il va retarder les infirmiers ou les policiers qui auraient l'idée de contourner la maison pour accéder au jardin.

Arrivé devant le cabanon, il introduit la clé dans la serrure de la porte, l'ouvre et la referme aussitôt à clé derrière lui dès qu'il est à l'intérieur.

Il y a assez de luminosité dans le cabanon pour qu'il puisse arrimer ses sacoches et installer son jerrican. Il retire les deux cadenas qui verrouillent le fond du cabanon et le soulève. Puis il installe sa pochette sur le guidon, à côté de son vieux GPS. Celui-ci a l'avantage de recevoir des informations mais n'en envoie pas, au contraire du GPS intégré à son smartphone.

Michel pousse sa moto hors du cabanon puis il en replie le fond. Après avoir enfourché sa moto, il la démarre et se fraye un passage dans les hautes herbes du jardin de feu son voisin. Il se dirige vers une petite brèche qu'il avait repérée dans la haie de troènes qui donne sur l'autre rue. Il s'arrête un instant devant cette brèche pour jeter un coup d'œil à gauche et à droite dans la rue, puis il s'y engage franchement. Son pantalon se fait érafler au passage mais il n'en a cure, il est dans l'autre rue. La voie est libre, il n'y a personne. Arrivé à l'extrémité de la rue il bifurque sur la départementale.

Au bout de quelques centaines de mètres il croise le véhicule de la police qui se dirige certainement vers son domicile à allure soutenue.

Le véhicule de la police municipale s'arrête effectivement derrière l'ambulance et deux agents en sortent pour rejoindre la porte d'entrée de la maison. Il s'ensuit de longues explications de la part des personnels de santé, puis les policiers prennent le relais, sonnent, appellent puis frappent à la porte. Devant l'absence de réaction un des policiers téléphone à sa hiérarchie pour demander l'autorisation de s'introduire dans la maison.

Quelques minutes plus tard ce même policier reçoit un appel à la suite duquel un des policiers grimpe par-dessus le portillon du jardin et le deuxième casse le hublot de la porte d'entrée pensant pouvoir l'ouvrir. Comme il n'y parvient pas il va chercher un bélier dans sa voiture pour enfoncer la porte. Les ambulanciers se tiennent à l'écart pendant que le premier policier entre dans la maison. Celui-ci se dirige immédiatement vers l'arrière de l'habitation pour aller ouvrir la porte qui donne sur le jardin, permettant à son équipier de rentrer également.

Ensemble ils fouillent la maison mais pas de traces de Michel. En inspectant le jardin ils tombent sur le cabanon fermé à clé. Un autre coup de bélier et cette porte cède également. Le cabanon est vide, rien de suspect à première vue, ils ne se rendent compte de rien.